



Projet de tramway Crémieu – Lyon : Avis de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné dans le cadre de la concertation préalable organisée par la région Auvergne-Rhône-Alpes

Nombre de conseillers en exercice : 73

Présents : 58

Pouvoirs : 9

Votants pour : 67

Votants contre : 0

Abstentions : 0

REPUBLIC FRANCAISE
DEPARTEMENT
ISERE

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi dix-huit décembre, le conseil communautaire dûment convoqué, s'est réuni sur la commune de Saint Chef, sous la présidence de monsieur Jean-Yves Brenier, président.

Date de la convocation : 12 décembre 2025

Présents :

Nora Chebbi, Alexandre Droguez, Maria Sandrin, Anne-Isabelle Erbs, Frédéric Gonzalez, Aurélien Blanc, Jean-Yves Cado, Thierry Bekhit, Frédéric Géhin, Corinne Georges, Sophie Guillaud-Pivot, Stéphane Lefèvre, Nicole Genin, Pierre-Yves Bois, Frédérique Luzet, Azucena Hernandez, Alexandre Bolleau, Olivier Bonnard, Yvon Roller, Stéphane Bouchex-Bellomie, Rémi Chatelat, Jean-Louis Sbaffe, Annick Merle, Lucette Brissaud, Philippe Psaïla, Philippe Reynaud, Annie Pourtier, Gilbert Pommet, Myriam Boiteux, Martine Bert, Luc Fabrizio, Éric Morel, Simone Salas, Léon-Paul Morgue, Youri Garcia, Francis Spitzner, Maryse Billet, Alexandra Contamin, Jean-Yves Brenier, Maurice Belantan, Christian Giroud, Dominique Desamy, Christiane Drevet, Jacques Bracco (suppléant), Bernard Attavay, David Emeraud, Marie-Lise Perrin, Frédéric Vial, Bernard Jarlaud, Joseph Quilès, Christophe Candy, Jean-Paul Giroud (suppléant), Luc Nguyen, Sylvain Granger, Francis Surnon, Sylvie Bogas, Laurent Guillet, Jérôme Grausi.

Pouvoirs :

Richard Arnaud donne pouvoir à Jean-Yves Cado
Daniel Barret donne pouvoir à Éric Morel
Bernard Castilla donne pouvoir à Youri Garcia
Jean-Yves Roux donne pouvoir à Nicole Genin
Isabelle Flores donne pouvoir à Pierre-Yves Bois
Christian Franzoï donne pouvoir à Aurélien Blanc
Éric Teruel donne pouvoir à Alexandre Bolleau
Stéphanie Ugolini donne pouvoir à Gilbert Pommet
Estelle Keller donne pouvoir à Frédéric Vial

Excusés :

Stéphanie Tavernese-Roche, Tristan Pain, Denis Thollon, Christelle Chièze, Nathan Gomes, Camille Regnier.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.5214-16 ;

Vu la délibération n° 09-2021 du 28 janvier 2021 par laquelle la communauté de communes a pris la compétence mobilité, devenant ainsi Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) ;

Vu la délibération n° 93-2022 du 13 juillet 2022 par laquelle le conseil communautaire a approuvé le projet de territoire, intégrant la mobilité parmi ses cinq enjeux structurants ;

Vu la délibération n° 96-2022 du 13 juillet 2022 relative à la politique publique mobilités, et notamment son axe 4 visant à améliorer l'accessibilité depuis et vers les pôles extérieurs ;

Vu la concertation préalable organisée par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), pour le compte de la région Auvergne-Rhône-Alpes, sur le projet de tramway Crémieu – Lyon dont celle-ci est maître d'ouvrage ;

Vu la documentation mise à disposition dans le cadre de ladite concertation, ainsi que les réunions publiques et temps d'échanges organisés ;

Vu le rapport annexé au présent projet de délibération ;

Vu l'avis du bureau communautaire du 1^{er} décembre 2025 ;

Considérant l'absence de desserte en transports en commun régulier entre le territoire des Balcons du Dauphiné et la Métropole de Lyon ;

Considérant les bénéfices attendus pour la qualité de vie, l'attractivité, la transition écologique et la mobilité quotidienne des habitants, liés à la mise en service du projet de tramway Crémieu – Lyon à l'horizon 2032 ;

**après délibération,
le conseil communautaire :**

EXPRIME la position de la communauté de communes des Balcons du Dauphiné sur le projet de tramway Crémieu – Lyon au travers d'un cahier d'acteur, dans le cadre de la concertation préalable organisée par la région Auvergne-Rhône-Alpes.

AUTORISE le président, ou son représentant, à signer tous documents afférents à la présente décision.

Ainsi fait et délibéré

Le secrétaire de séance
Frédéric Géhin



Le président
Jean-Yves Brenier



BALCONS DU DAUPHINE
ISERE
COMMUNAUTE DE COMMUNES